

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Sous l'égide du « welfare state »

Robert Dubuc

---

Volume 10, numéro 1, 1er trimestre 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cette note

Dubuc, R. (1965). Sous l'égide du « welfare state ». *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 10(1), 26–28. <https://doi.org/10.7202/1061137ar>

much more frequent in English than in other languages. Only a careful statistical analysis can show.

If a young man complains to me about his pimples, I may volunteer the advice, "Don't wash with ordinary soap". If I put exactly the same wording on a tag in a garment, its meaning will be totally changed. You can't read an English text without coming across hundreds of examples.

I have an Indian friend who writes what I must admit is an impeccable English, and I have often wondered why in spite of that all his papers strike me paradoxically as still "just not English". One day I arrived at his apartment door and found a note thumb-tacked to it. It said: "The bell is out of order. If you wish to be admitted please knock at the door and someone will come to open it for you." Now I knew. In real English, the note would have been pasted over the bell button, and it would have said: "Please knock". But there seems to be hope for my friend. He did not explain, "admitted" to what? \*

ALEXANDER GODE, *New York*



#### SOUS L'ÉGIDE DU "WELFARE STATE"

De nos jours, seuls les pessimistes peuvent encore parler de "paradis perdu". Succédané matérialiste des indulgences, la sécurité sociale s'efforce de pallier les conséquences de la faute originelle. Le "welfare state", conçu par Lord Beveridge, est devenu le nouvel Éden où l'Ours remplace le serpent et la bombe H, la pomme.

Le *welfare state* nous a dotés de l'assurance-chômage, des pensions de vieillesse, des allocations familiales et d'une perle de traduction: BIEN-ÊTRE pour rendre *welfare*. Le bien-être, à l'échelle sociale, c'est une conception toute épicurienne de l'organisation de la société moderne. Le bien-être n'est-il pas la "sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques, intellectuels ou spirituels?" Que peut-on demander de plus? Même le paradis rouge semble d'un rose fade à côté de cela.

Mais il y a souvent loin de la coupe aux lèvres et plus encore des traductions aux réalités. Le bien-être que procure le *welfare state* est souvent fort fragmentaire. Sans la traduction, c'est à se demander si ces deux concepts n'auraient jamais été associés. Ceux qui ne traînent pas, comme nous, le boulet du tout-traduit ont trouvé des expressions beaucoup plus justes pour désigner les réalités de l'ordre nouveau.

À l'échelon de l'État, le *welfare*, c'est la SÉCURITÉ SOCIALE, c'est-à-dire la protection légale contre les risques qui menacent les moyens de subsistance de l'individu. "La maladie, l'accident du travail (la vieillesse elle-même) sont de très graves risques pour ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. La loi

(\*) Également publiée dans *Lebende Sprachen*.

reconnaît que l'ensemble de la Société se doit de partager ces risques. Contre ceux-ci, les bénéficiaires de la *sécurité sociale* sont assurés." <sup>1</sup>

Plus modeste que BIEN-ÊTRE, le mot SÉCURITÉ semble mieux approprié à son objet et surtout, beaucoup plus près de la réalité.

Mais dans notre société capitaliste, l'État n'est pas le seul à s'inquiéter de la sécurité de l'individu. L'entreprise et les syndicats y veillent de leur côté. Il faut bien admettre que l'homme moderne se montre souvent plus soucieux d'observer "le devoir de l'imprévoyance" que d'amasser pour ses vieux jours. L'entreprise s'est associée à ses employés pour pallier les risques inhérents à l'ère de haute industrialisation que nous traversons.

"Plutôt que d'enfler le salaire d'une participation aux bénéfices... on a cherché à préserver l'ouvrier des dérèglements que pourrait entraîner une trop brusque élévation de ses moyens d'existence en mettant en réserve cette participation pour la distribuer en institutions de prévoyance et en oeuvres sociales". <sup>2</sup> Antidote à l'imprévoyance, nos "welfare plans" sont — cela va de soi — des régimes de prévoyance : assurance-vie collective, assurances médicale et hospitalière, caisse de retraite.

Si ces divers régimes contribuent à notre sécurité, ils n'ont pas enrichi notre vocabulaire. Nés sous le signe de mauvaises traductions, ils ont été un facteur marqué de corruption du langage répandant anglicismes et barbarismes à profusion.

Le vocabulaire de la Caisse de retraite n'a pas échappé à la contamination. Il a créé plus que sa part de monstres qui ont la vitalité de l'hydre de la mythologie. Le mal est profond et le redressement difficile. Mais la difficulté de la tâche ne doit jamais être prétexte à l'inaction.

Si le barbarisme PLAN DE PENSION a enfin cédé la place à la Caisse de retraite, c'est que des gens ont eu le courage de l'expression juste. Le même effort pourrait nous débarrasser tout aussi efficacement d'autres impropriétés non moins répréhensibles : bénéfices, annuités, éligibilité.

Si en anglais, *benefits* peut se dire de toutes sortes d'avantages y compris ceux que procurent les régimes de prévoyance, il n'en est pas de même en français. BÉNÉFICE désigne la "différence entre le prix de production et le prix de vente". <sup>3</sup> Appeler BÉNÉFICES les PRESTATIONS ou les INDEMNITÉS, en matière d'assurance ou de pension, c'est commettre un anglicisme grossier.

Mais ce qui laisse poindre encore davantage l'oreille de l'âne, c'est l'emploi d'ANNUITÉ au sens d'*annuity*. Là, l'impropriété frise le ridicule, car on dit le contraire de sa pensée. L'annuité authentique est une somme qu'on paie chaque année, et non une RENTE qu'on *touche*. À ce compte-là, "l'annuité" est loin d'être un "bénéfice"! Ne poussons pas la contradiction dans les termes au-delà des bornes de la raison.

Il faut en dire tout autant de l'emploi de ÉLIGIBLE et ÉLIGIBILITÉ. À lire les textes d'assurance, on pourrait se croire au sanctuaire de la démocratie au Canada français. Tout semble se faire par mode d'élection. On est éligible à tout : depuis les indemnités de grossesse jusqu'aux prestations de décès!

(1) Mas, G. et Ravaux, Ch. *Législation professionnelle*, Paris, Edit. Dunod.

(2) Chevallier, J., *Organisation*, Paris, Edit. Dunod, tome II, p. 228.

(3) *Dictionnaire usuel*, Quillet-Flammarion.

C'est en écartant les expressions ÉLIGIBLE, ÉLIGIBILITÉ de leur sens électoral, le seul qu'elles aient en français, qu'on arrive à dire pareilles sottises. Est éligible celui qui peut être élu. Le fait d'avoir droit à certaines indemnités ou prestations ne rend éligible à rien. C'est ADMISSIBLE qu'il faudrait dire pour parler français. Car, si étrange que cela puisse paraître, il ne suffit pas d'aligner des mots à consonnance française pour parler français.

ROBERT DUBUC, Montréal



### “CALQUE”, MAL OU BIENFAIT ?

La traduction est une terre propice à l'éclosion du calque, c'est-à-dire l'emprunt à une langue étrangère d'une locution ou d'un terme dont on traduit les éléments. Le traducteur, qui est toujours aux prises avec des tours ou des appellations sans équivalents connus dans sa propre langue, incline naturellement à traduire littéralement les éléments qu'il identifie dans la locution étrangère. Un tissu qu'on nomme en américain *wash'n wear* deviendra sous la plume du traducteur un *lavez-portez*.

Ce procédé peut avoir du bon. Il élimine, sur le plan phonétique, la multiplication des xénismes dont la prolifération peut corrompre la structure phonétique d'une langue. Sur le plan fonctionnel, il intègre directement les expressions nouvelles dans des familles sémantiques existantes, permettant ainsi aux usagers d'en percevoir immédiatement le sens.

Par contre, il peut souvent présenter des dangers sérieux sur le plan du vocabulaire, d'abord, en opérant des glissements de sens qui dénaturent la valeur sémantique de termes existants. Dans une locution comme “compliments de la saison”, les termes sont tout à fait dénaturés. Dans pareil cas, le calque contribue à un gauchissement du vocabulaire nuisible à l'intelligibilité générale du langage.

Le même inconvénient peut se présenter sur le plan syntaxique lorsqu'on copie la structure syntaxique anglaise : science-fiction, service-station, etc., au détriment de l'ordre syntaxique français<sup>1</sup>.

Plusieurs facteurs ont, chez nous, contribué à répandre l'usage plus ou moins intempestif de calques de toute farine. La tendance archaïsante et fixiste de notre français le rend, somme toute, peu apte à désigner les réalités nouvelles. De plus, la majorité des appareils et des nouveautés qui arrivent sur le marché portent déjà l'étiquette anglaise ou américaine. Ce simple fait est déjà une invitation à la traduction plutôt qu'à la création. À ces facteurs s'ajoute

(1) Cf. Vinay et Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, p. 47. Les auteurs distinguent d'abord le calque d'expression “qui respecte les structures syntaxiques de la langue d'arrivée, en introduisant un mode expressif nouveau”. C'est le type du calque *fin de semaine*, *pneu à neige*, etc. Ce calque se distingue du *calque de structure* “qui introduit dans la langue une construction nouvelle”. Exemples : science-fiction, haut-parleur, etc. Il est étonnant de constater que les calques d'expression sont beaucoup plus courants au Canada que les calques de structure. Notre habitude de la traduction nous a peut-être sensibilisés au respect de la structure syntaxique française.